

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 22 septembre 2025 - 1,50 €

N° 154

La France en crise

On ne sait pas qui participera au nouveau gouvernement (heureusement que les sortants restent en place pour gérer cette curieuse continuité) et le nouveau budget n'est donc pas encore connu, suspendu aux tractations avec les partis, surtout ceux de gauche semble-t-il. Du coup ressurgit le spectre d'une dissolution de l'Assemblée, réclamée par le Rassemblement national, mais aussi par les Insoumis. Le nouveau Premier ministre semble passer son temps à consulter les politiques, sans qu'on voie ce qu'il s'en dégage ; il a lancé quelques annonces comme l'abandon de la suppression de deux jours fériés et la nomination de deux hauts fonctionnaires chargés de faire disparaître des structures publiques doublonnant d'un ministère à l'autre (plusieurs de ses prédécesseurs l'ont déjà annoncé, sans grand succès).

Pendant ce temps, la rue s'agite ou, au moins, une partie de la rue. Le mouvement assez spontané de blocage lancé le 10 septembre avait rassemblé un peu moins de 200 000 personnes. La grève du 18, prise en mains par les syndicats, a mobilisé entre 500 000 et un million de manifestants, d'ailleurs prêts à recommencer si Sébastien Lecornu ne répond pas à leurs revendications avant le 24 septembre. Celles-ci sont copieuses : il devra en effet abandonner « le doublement des fran-



chises médicales, l'année blanche, la désindexation des pensions et des salaires de la fonction publique, la suppression de 3 000 postes de fonctionnaires et la réforme de l'assurance chômage ». Ils y ajoutent « la justice fiscale avec la mise en place de dispositifs qui taxent les très hauts patrimoines et contraignent au reversement des dividendes », des conditions

sociales et environnementales pour les aides versées aux entreprises et, bien sûr, « l'abandon de l'âge de départ à la retraite à 64 ans ».

Ce jusqu'au-boutisme syndical, partagé par une partie de l'opinion, se paiera. Déjà, l'arrêt d'une journée revient, en moyenne, à 3 milliards d'euros du produit intérieur brut. Il faut y ajouter le coût des dégâts et des assurances, de l'ordre

SOMMAIRE

P. 1 : La France en crise
P. 2 : Qui veut le compromis ? – La coordination rurale se veut force de proposition. P. 3 : Lectures – Comme une lettre à la poste. P. 4 : État de droit ? P. 5 : La Chine toujours très combative. P. 6 : L'art de s'ennuyer. 24 heures dans la vie d'un monarque.

■ **Manifestations** : Les manifestations organisées par les quatre principaux syndicats le 18 septembre ont réuni 550 000 personnes selon la police, le double selon la CGT. Dans quelques quartiers à Paris et à Lyon, Rennes ou Nantes notamment, des cortèges de quelques centaines de militants d'ultra-gauche ont commis des dégradations et ont affronté la police. 26 policiers et gendarmes ont été blessés dans la journée sur les 80 000 qui avaient été mobilisés. Un journaliste a été blessé à Lyon par un projectile explosif. Le nombre des manifestants blessés n'a pas été publié. 361 personnes en tout dans le pays ont été interpellées « *pour jet de projectiles [ou] tentative de blocage* », dont 134 ont subi une brève garde à vue.

■ **Habillement** : Le groupe Pimkie (700 employés dans 200 points de vente) a signé un partenariat avec Shein, le géant chinois de la mode éphémère, pour internationaliser la diffusion de ses articles d'habillement. Le groupe Mulliez, qui a vendu l'enseigne en 2023, veut porter l'affaire en justice et la Fédération française de l'habillement a exclu Pimkie de ses rangs.

■ **Grande distribution** : Le groupe Auchan a annoncé le 16 septembre vouloir réduire d'environ 20 % la taille de 60 hypermarchés d'ici 2027.

■ **Muséum** : Le Muséum national d'histoire naturelle (jardin des Plantes à Paris) a annoncé s'être fait voler des pépites d'or dans la nuit du 15 au 16 septembre. Le préjudice est évalué à 600 000 euros au prix de l'or brut, mais est inestimable sur le plan scientifique.

d'un milliard d'euros. Il faudrait aussi prendre en compte les pertes commerciales – là encore environ un milliard – correspondant à la fermeture des magasins, aux restaurants privés de couverts et aux annulations touristiques. Le service d'ordre (y compris les pompiers) représente aussi un supplément, avec ses heures supplémentaires et ses primes de risque. Que tout cela soit couvert par des assurances ou des subventions de l'État ne peut dissimuler le fait que les Français risquent de payer des augmentations de primes et d'impôts.

Malgré les précautions de langage ministérielles ou les mâles assurances des politiques, sera ainsi alimentée la flambée des déficits, juste au moment où le pays a besoin de rigueur budgétaire, et autrement qu'en « *taxant les riches* ». La France aura perdu encore un peu plus de crédibilité.

Jean-Gabriel Delacour

Qui veut le compromis ?

On n'a jamais autant célébré le compromis depuis que le « *bloc central* », qui est censé soutenir les gouvernements successifs, est minoritaire. Cet objectif est même devenu un idéal, désigné comme « *culture du compromis* ».

Il est vrai que la France a connu des périodes de compromis historique : par exemple à la Libération entre les gaullistes, les communistes, les socialistes et les démocrate-chrétiens. Mais aujourd'hui, les partis politiques qui décident de la vie et de la mort des

gouvernements sont plus ou moins acquis à la confrontation.

Le Rassemblement national est favorable à des élections législatives anticipées car il en sortirait renforcé à l'Assemblée nationale. La France insoumise, qui espère la démission du président de la République, est bien sûr favorable à une accélération du calendrier électoral, et les écologistes suivront le mouvement. Le Parti socialiste, qui a longtemps joué la modération, croit de plus en plus fermement, au vu des enquêtes d'opinion, que des élections législatives le renforceraient. Les Républicains et les petites formations du bloc central voient au contraire s'effriter leur base électorale et peuvent craindre le pire.

À droite comme à gauche, les partis d'opposition sont confortés dans leur refus de tout compromis de long terme par l'évolution de l'opinion publique. Sans être massives, les grèves et les manifestations du 18 septembre ont montré l'ampleur de la colère sociale, que bien des événements peuvent encore attiser. Surtout, les états-majors des partis étudient les sondages. En juillet, 50 % des personnes interrogées étaient favorables à une dissolution. Ils sont 60 % aujourd'hui et l'impopularité d'Emmanuel Macron et celle de son nouveau Premier ministre atteignent des niveaux records.

Quelle que soit la durée de vie du gouvernement Lecornu, les prochains mois ne permettront certainement pas de ressusciter la culture du compromis.

Claudine Uzerche

La Coordination Rurale se veut force de proposition

Alors que la FNSEA a appelé ses adhérents à se mobiliser le vendredi 26 septembre, la Coordination Rurale (CR), qui lui dispute le titre de premier syndicat agricole français, a privilégié les propositions budgétaires et juridiques lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 22 septembre à Paris en ouverture de la réunion de son comité directeur.

Véronique Le Floc'h et Christian Convers, respectivement présidente et secrétaire général de la CR ont notamment réclamé que soient inclus dans la Constitution l'intérêt général de l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire. Cela constituerait pour eux une réponse acceptable à la charte de l'Environnement et permettrait une moindre censure des lois agricoles par le Conseil constitutionnel.

La Coordination Rurale propose également la création d'une TVA sociale sur les produits agricoles, comme il existe déjà au Danemark. Elle demande aussi l'établissement d'un plan pluriannuel de l'agriculture. Autant de propositions destinées à nourrir l'action du nouveau gouvernement dans les prochains mois, à condition bien entendu que ce syndicat soit entendu par Sébastien Lecornu qui a d'ores et déjà remplacé les conseillers agriculteurs de l'hôtel Matignon qu'avait nommé François Bayrou.

Jean Bongrain

■ **Faits divers** : Un homme armé d'une machette qui menaçait des enfants devant une école à La Seyne-sur-Mer a été tué par la police le 8 septembre.

Les cinq jeunes gens qui avaient tabassé en groupe un policier de la bac le 11 septembre à Tourcoing, en filmant l'agression, ont été arrêtés et mis en examen le 14 septembre, mais aucun n'a été mis en prison par la justice, au grand scandale des syndicats de policiers et du ministre de l'Intérieur qui appelle à un changement de la loi.

Comme une lettre à la poste ?

Que dirait Brillat-Savarin aujourd'hui, deux cents ans après avoir noté que certains aliments passaient dans notre corps « comme une lettre à la poste » ? Le grand gastronome et maître de l'art oratoire ne pourrait en effet guère reprendre cette comparaison devant ce qu'il faut bien appeler le délabrement du service postal.

Celui-ci affecte en effet tout le territoire national et pas seulement ces zones plus ou moins reculées et isolées où lettres et paquets n'arrivent pas mieux que l'internet. Même dans les grandes agglomérations, la distribution est devenue aléatoire. Les facteurs reçoivent d'ailleurs des consignes très strictes : soit on leur demande de ne pas chercher à distribuer le courrier tout de suite, voire pendant plusieurs jours, soit on les oblige à rentrer avant d'avoir achevé leur tournée.



ROMAN

Un roc, un pic

Auteur caustique tendance libertin, fasciné par la lune et le soleil, Cyrano de Bergerac a bel et bien existé. Ayant suscité une passion littéraire limitée durant sa courte vie, il doit sa renommée à Edmond Rostand qui en fit le héros romantique de sa pièce de théâtre. Gérard de Cortanze lui redonne vie dans une biographie romancée qui nous fait traverser les grands événements du XVII^e siècle. Un livre plein de verve à l'instar de son personnage.

« Savinien de Cyrano, sieur de Bergerac », Gérard de Cortanze, Albin Michel, 432 p., 22,90 €.

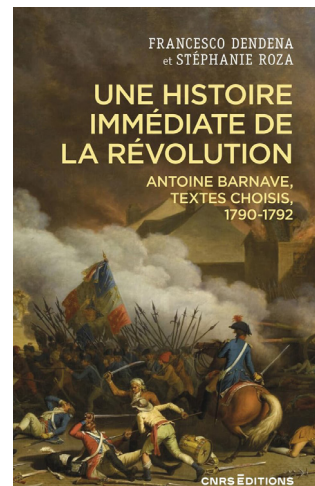
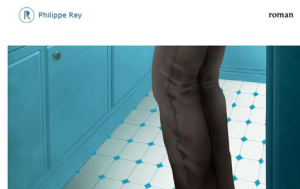
PREMIER ROMAN

La fugue

Après cinquante ans de mariage, Amani, épouse transparente, a déserté le domicile conjugal. Hédi, son mari, se sent humilié et Salmane, 36 ans mais toujours chez ses parents, est débousolé. Ramsès Kefi nous



Ramsès Kefi
Quatre jours sans ma mère



REVUE

États-Unis

L'impérialisme américain : une donnée récurrente. *Historia* analyse cette constante de la politique des États-Unis. En 1867, l'Amérique s'intéressait déjà à l'Arctique, jusqu'au plan Marshall et sa générosité orientée, c'est le même discours basé sur le messianisme libéral. Rien de nouveau donc sous l'ère Trump.

« États-Unis. L'obsession impérialiste », *Historia* hors-série, septembre/octobre, 9,90 €. En kiosque.

HISTOIRE

Révolution

Meilleur orateur de la Révolution avec Mirabeau, Antoine Barnave est député du Dauphiné aux États Généraux, marqué à gauche. Ce recueil rassemble ses textes qui éclairent les événements. Partisan d'une monarchie constitutionnelle et favorable à l'esclavage, Barnave est condamné pour ses écrits et guillotiné en 1793.

« Une histoire immédiate de la Révolution », Francesco Dendena et Stéphanie Roza, Cnrs éditions, 272 p., 24 €.



En revanche, ils doivent livrer immédiatement les publicités confiées par de grandes enseignes car elles paient pour cela et aussi, dans une moindre mesure, la presse qui se trouve sous contrat et qui constitue aussi un client à ménager. En revanche, l'attardé qui s'obstine à envoyer des cartes postales ou à expédier une missive quelconque ne sait quand cela arrivera.

Des services comme Colissimo s'empressent de prévenir les destinataires qu'ils recevront leur paquet dans deux jours, puis un jour et enfin dans quelques heures. Mais, si celui-ci s'égare, ils jurent leurs grands dieux que ce n'est pas possible jusqu'à ce qu'on leur montre une trace informatique du colis en souffrance depuis plusieurs mois...

Cette curieuse société anonyme continue pourtant à jouer son côté « Super Pro » en invitant ses clients « à venir découvrir les solutions La Poste Pro adaptées » à leurs besoins. Elle leur propose un « *échange privilégié avec des conseillers Pros* » et des « *offres exclusives* ». Sans craindre un langage quelque peu daté en les appâtant avec une formule comme « *Ne manquez pas cette occasion pour accélérer votre business !* »

Précy

État de droit ?

Schématiquement car cela se discute comme tout désormais et des dictatures se baptisent démocraties, on définit l'état de droit comme une nation qui a une Constitution texte suprême et indépassable, des institutions avec la séparation des pouvoirs, une justice indépen-

dante et des élections libres. Ce n'est pas l'État celui qui exerce les pouvoirs publics en gérant et en dépensant à perte, et qui devenu obèse ne voit plus le bout de ses pieds. Il n'a aucun droit personnel ni raison par principe.

Le souverain est le peuple- l'État c'est nous- et on doit non seulement l'entendre mais gouverner selon ses directives. Pas comme en 2005 où par référendum le peuple a jeté par la fenêtre le projet concernant l'Europe. En 2008 les politiques réunis en congrès on réintroduit par la porte avec un bras d'honneur le quasi même texte sur Maastricht que celui que les citoyens n'avaient pas voulu. Ce fut le début de la méfiance entre les citoyens et les prétendues élites. On en voit le résultat en 2025 : puisque c'est la chienlit allons y à fond ! La dissolution a complexifié.

D'autant plus que nos politiciens en s'insultant vont à la soupe électorale et travaillent dans leurs intérêts pour conquérir le pouvoir. Sans globalement se remettre en cause. Et en trouvant des boucs émissaires chez les autres, les riches notamment ou ceux qui ont un petit patrimoine ou de l'épargne. Qui votent et respectent l'ordre public. Des ploucs, quoi ! Comme si nos parlementaires champions du concours Lépine de la bêtise de mauvaise foi, avaient la science infuse et que leurs solutions feront des miracles. On prend le citoyen pour un ignare crédule : les élus devraient se méfier de ne pas prendre le coup de pied de l'âne. Il appartient aux citoyens d'être plus raisonnables que leurs élus sectaires. Et de voter utile. En donnant une majorité fiable.

La définition classique de l'état de droit est la théorie tout le monde le voit, car le peuple a été confisqué par de prétendues élites relayées par des médias qui sont « neutres » cela va de soi ! Surtout le service public payé par nos impôts qui sait ce qu'il faut faire même si le peuple rechigne. D'autant plus que quand on parle de peuple on constate que celui-ci n'est plus homogène, puisqu'on a saboté toutes nos valeurs républicaines universelles ; qu'il y a des clans qui font pression, des communautés, des groupes illégaux qui s'en mêlent. En exigeant des droits. C'est un peuple fracturé qui ne suit que ses émotions. Alors que la loi est censée refléter la volonté générale.

La légalité est devenue une option en France, on la suit si on veut. Elle est secondaire.

La France s'est transformée en un melting-pot comme dirait M. Trump champion de ne pas suivre la légalité et faire fuir les juges ou ceux qui lui résistent. L'état de droit dont on se gargarise pour avoir satisfaction est moribond. La loi est acceptable si elle va dans votre sens. La justice fonctionne si vous gagnez ou si votre idéologie triomphe : comme privilégier le délinquant puisque la société est coupable et bannir la prison au détriment des victimes. Sinon c'est de l'autoritarisme et de la partialité sans cœur, donc d'extrême droite, raisonnons court. Prenons des cas que je choisis arbitrairement.

Avec le débat sur la Palestine on est dans la provocation. Malgré les interdictions des préfets validées par les tribunaux administratifs, des maires persistent à afficher le drapeau pales-

tinien au fronton de leurs mairies. Pas l'Israélien. Uniquement le Palestinien au prétexte qu'il faut être solidaire contre un génocide en cours ou avéré ? En oubliant les massacres et le chantage du Hamas et le pogrom du 7 octobre. Et le fait contrairement au drapeau ukrainien, que le drapeau palestinien regroupe toutes les luttes y compris du genre ! au-delà de la défense de la population de Gaza.

Or les maires sont élus par tous les électeurs de la commune même ceux qui ne soutiennent pas un mouvement terroriste. Ils sont surtout officiers de police judiciaire : ils ont des missions déléguées par l'État qui doit être absolument neutre. Certains se moquent du ministre, des préfets, et des tribunaux. Car ils sont maîtres sur leurs territoires, disent-ils. Vont-ils être sanctionnés ? Je fais le pari que non ou que ce sera en s'excusant avec un minuscule rappel à la loi. M. Ménard maire de Béziers qui avait refusé de marier un étranger sous OQTF est lui poursuivi devant le tribunal correctionnel. Que déduire ?

On se gargarise de l'État de droit qui – par avance – interdirait un référendum sur l'immigration. Ce ne serait pas compatible avec la Constitution et le Conseil constitutionnel le retoquerait comme il a rejeté la loi augmentant les délais de rétention des délinquants les plus dangereux. Alors que le Parlement l'avait votée. Après débats. L'avis subjectif de 9 juges nommés et inamovibles fait la loi du pays. Notons que je suis pour des arbitres impartiaux car une démocratie ne peut vivre qu'avec une justice forte et insoupçonnable. Mais responsable et

rendant des comptes.

La loi votée de M. Duplomb concernant les pesticides fait l'objet d'une pétition des verts signée par deux millions de citoyens pour qu'on la revoie. Il paraît que la pétition sur l'immigration lancée par M. de Villiers qui frôle les deux millions de signataires n'a pas à être examinée car elle ne serait pas régulière et peut cliver en stigmatisant des individus ? Y a-t-il deux poids et deux mesures ? Il y a des sujets qui dérangent.

Des magistrats en exercice font savoir qu'ils n'appliqueront pas telle loi existante ou la videront de ses objectifs et par avance refusent un texte en préparation car cette législation leur paraît liberticide. Qui donc défend l'intérêt général, et tous les magistrats jugent-ils encore au nom du peuple français, lequel d'ailleurs ? Dont les opinions sont connues sondages après sondages et votes après votes. Les élites n'ont pas à décréter ce que les citoyens devraient vouloir et approuver. Je suis leur chef donc je les suis. Interroger par les urnes les citoyens c'est démocratique. Ce serait la loi.

Bien que non formellement inscrit dans la Constitution mais c'est un usage le président de la République a seul un domaine réservé. Ainsi veut-il faire naître l'État de Palestine, a priori sans vraies conditions ? Et donner des milliards à l'Ukraine alors que l'on cherche des sous à économiser. En cas de désordre inouï et de blocage du pays et des institutions l'article 16 de la Constitution serait-il activé ? À trop tirer sur la corde elle casse. Serait-ce encore l'état de droit ?

Christian Fremaux

La Chine toujours très combative

On a découvert que, outre ses positions enamourées pour le Venezuela de Nicolas Maduro, Jean-Luc Mélenchon, oubliant son ancienne répulsion pour Staline et Mao, éprouve depuis assez longtemps une grande attirance pour le régime de Pékin. Conforté par sa compagne et conseillère Sophia Chikirou qui « ne considère pas que la Chine est une dictature », il contribue à la bienveillance que, pour de multiples raisons, certains décideurs politiques, économiques et culturels manifestent à l'égard du pays de Xi Jinping. On sait que celui-ci veut que son empire du Milieu devienne la première puissance mondiale. Cela ne constitue pas en soi un objectif illégitime, mais il est bon que ses partenaires, c'est-à-dire le monde entier, connaissent quelques vérités.

D'abord, malgré des difficultés, tel le déclin démographique auquel les responsables se sont d'ailleurs attelés, la puissance économique chinoise ne cesse de s'accroître. Sur le plan technologique, le pays est passé, en grande partie par la volonté de Xi, du statut d'« atelier du monde » à celui de maître de la « grande industrie de pointe », avec le double souci de réduire considérablement la dépendance envers l'étranger – d'où l'excellence de l'enseignement, de la recherche et de la production – et de s'assurer le contrôle des matières premières telles les terres rares et les sources d'énergie – d'où la multiplication des accords avec les

pays du Sud global. L'ampleur de cette modernisation se traduit, par exemple, par le fait que la Chine compte plus de robots pour 10 000 travailleurs que l'Allemagne, avec des usines en comportant plus que d'humains ; qu'on songe aussi que le nombre de ses véhicules électriques représente la moitié de la production mondiale.

Ensuite, même si les forces armées n'ont pas encore atteint le niveau des États-Unis, Pékin militarise à marche forcée la mer de Chine du Sud, soit 400 000 km² dont sont revendiqués de façon unilatérale plus de 90 % de la souveraineté. Cette recherche d'une domination qui, au-delà de Taïwan, vise tout le Pacifique se camoufle derrière des initiatives comme, le 30 mai, la création à Hong Kong d'une Organisation internationale pour la convention de médiation (IOMeD), une nouvelle entité pour le traitement des conflits à laquelle ont souscrit trente-trois pays. En fait, derrière « le respect du droit international » et « l'égalité entre États » ainsi que les embrassades entre chefs d'État, Pékin poursuit des buts assez évidents : l'endiguement du Japon et de l'Inde, la vassalisation de la Russie et le souci de contrer l'Union européenne tout en jouant sur ses rivalités internes, pour ne rien dire de la volonté d'isoler les États-Unis.

Quant au contrôle de Xi Jinping sur le parti, l'armée et l'État, il s'est renforcé le 30 juin avec de nouvelles réglementations internes, à moins qu'elles ne préludent à une redistribution du pouvoir. Dans l'immédiat, depuis le 16 septembre, on a interdit à toutes les reli-

■ **États-Unis** : Faisant suite à de très nombreuses veillées dans tout le pays, un hommage national a été rendu à Charlie Kirk dans la soirée du 21 septembre dans un stade de 63 000 places à Phoenix (Arizona) en présence du président Trump et du vice-président J. D. Vance autour de la veuve de l'influenceur assassiné. Le nombre des gens venus est estimé à 100 000. Sous une chaleur de 38 °.

■ **Sidérurgie** : Le conglomérat allemand Thyssenkrupp, qui est en négociation depuis des mois pour céder le contrôle de sa branche sidérurgique au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, a reçu, le 17 septembre, une offre du sidérurgiste indien indal Steel International. Aux États-Unis, le président Trump a interdit à Nippon Steel d'arrêter la production du site récemment racheté d'US Steel à Granite City (Illinois).

■ **Argentine** : Deux vétos du président Milei contre des augmentations budgétaires concernant l'université et la santé, ont été annulés par le Parlement le 17 septembre, vote salué par de grandes manifestations de joie dans la rue.

■ **Japon** : Les statistiques japonaises font état de 99 763 centenaires à la date du 1er septembre 2025, dont 88 % de femmes. La doyenne du Japon a 114 ans.

■ **Mali** : La France a annoncé le 19 septembre la suspension des accords antiterroristes avec le Mali et a expulsé deux diplomates maliens. Il s'agit d'une mesure de rétorsion après l'arrestation d'un agent de l'ambassade de France à Bamako

en août, accusé d'espionnage, et l'expulsion de cinq autres diplomates français. Dans le sud du Mali les djihadistes ont installé début septembre des checkpoints sur les principaux axes routiers reliant les villes de Kayes et Nioro-du-Sahel à Bamako.

■ **Informatique** : Le numéro 1 des puces informatiques NVIDIA a conclu un partenariat avec son concurrent Intel qu'on disait mal en point à cause d'un certain retard dans l'intelligence artificielle. La capitalisation du nouvel ensemble pèserait plus de 5 milliards de dollars.

■ **Palestine** : Le président Macron devait prononcer son discours de reconnaissance de l'État palestinien le 22 septembre au siège des Nations Unies à New York. Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a reconnu l'État palestinien le 21 septembre par une communication sur les réseaux sociaux. L'Australie, le Canada et le Portugal ont fait de même.

■ **Italie** : L'agence Fitch a relevé la note de la dette de l'Italie de BBB à BBB + Bien que cette dette reste à 135 % du PIB, le pays a divisé son déficit public par deux en un an, passant à 3,4 % du PIB en 2024.

gions de prêcher en ligne et d'intervenir sur les réseaux sociaux autres que ceux officiellement agréés.

L'art de s'ennuyer

Ou 24 heures dans la vie d'un monarque.

Le 17 et le 18 septembre, s'est jouée à huis clos une pièce qui mériterait son Shakespeare entre trois acteurs de composition, le roi, le président, le Premier ministre, incarnés respectivement par Charles III, Donald Trump et Keir Starmer. Comédie en deux actes dans des décors de choix, le premier au palais de Windsor, le second aux Chequers, résidence de campagne du Premier ministre.

Le premier acte fut d'un ennui mortel, le roi assurant le service minimum au milieu d'un faste exceptionnel qui semblait ne pas le concerner. Il était chez lui, naturel. Charles a su discrètement montrer qu'il agissait en service commandé ; il n'y a pas mis sa touche personnelle ni moins encore son cœur. Le président a également fait semblant qu'il était dupe, alors qu'il n'a manifesté aucun signe particulier d'adhésion à ce débordement de cérémonial dont il n'ignorait pas le motif de l'intrigue. Son masque était rigide. La règle du jeu supposait que de toute façon il n'y avait qu'un seul roi dans la salle. Tout président le plus important du monde qu'il soit, il était évident que Trump n'était pas et ne serait jamais un « royal ».

Le deuxième acte allait fournir la clé de cette visite d'État qui ne ressemblait à aucune autre, entièrement l'œuvre machiavélique d'un apprenti sorcier, un Premier

ministre tout dans l'exaltation, l'hyperbole, l'autocongratulation, se grisant de ses propres dithyrambes, écrasant son interlocuteur sous les fleurs, confinant au coma éthylique, qui laissait un président anormalement placide, contrairement à toutes ses habitudes. Le chœur des assistants a soufflé un ouf de soulagement à la fin de la pièce ayant craint pour les uns, espéré pour les autres, un dénouement tragique, parce qu'il était impensable que le président puisse passer deux jours totalement oisifs, sans rien faire, sans un geste ou une parole qui rompe le charme et casse le spectacle. Privé de rebondissement, le jeu fut jugé « terne » (dull), donc « réussi ».

Les commentateurs – ou faut-il dire les critiques de théâtre – n'ont eu d'yeux que pour Trump. Ils auraient dû plutôt se concentrer sur le réel maître des horloges, l'auteur de bout en bout de ce scénario improbable, depuis la théâtralisation en février dans le salon ovale de la Maison Blanche de la remise de la lettre personnelle d'invitation du monarque tiré de la poche intérieure de sa veste. C'est peu de dire que la visite n'a donné lieu à aucun résultat concret. Starmer s'est gargarisé du fait que le Royaume-Uni soit le premier partenaire des États-Unis dans la défense, dans le commerce et désormais, dit-il, dans la recherche et la technologie. Il s'imagine le point de passage transatlantique obligé entre l'Amérique et l'Europe (plutôt dans ce sens que dans l'autre). Il est dans l'illusion. Il n'y croit pas lui-même mais c'est sa seule planche de salut pour exister.

Dominique Decherf

Librairie Gay-Lussac
49 rue Gay-Lussac
75005 Paris

Soirée du
Mardi 14 Octobre 2025

Yann Raison du Cleuziou

politiste et professeur à l'université de Bordeaux, spécialiste de l'histoire et de la sociologie du catholicisme, il a récemment publié :

- *Une Contre-révolution catholique, Aux origines de La Manif pour tous* (Seuil, 2019),

- *À la droite du Père, Les catholiques et les droites de 1945 à nos jours* (avec Florian Michel, Seuil, 2022)

- *De la Bonne Presse à Bayard, Cent cinquante ans d'histoire d'un groupe de presse et d'édition catholique* (avec Delia Guijarro Arribas et Charles Mercier Bayard, 2024).

Il sera l'invité de la librairie le **mardi soir 14 octobre** pour sa récente biographie du père Serge Bonnet :

- *Vers une église sans peuple* (Le Cerf, octobre 2025). 416 pages, 25 euros.

Ainsi que pour un recueil d'homélies inédites du Père Bonnet,

- *Prédications pour une religion incarnée*. 128 pages, 14 euros.

- à partir de 19 heures : vente et dédicace du livre par l'auteur.

- de 20 heures à 21 heures 30, conférence puis débat filmé animé par Gérard Leclerc (participation aux frais 5 euros – gratuit pour les acheteurs du livre).

- de 22 heures à 23 h 30, dîner possible dans un restaurant du quartier à condition d'avoir réservé auprès de nous. Merci également de nous passer commande des livres pour nous permettre d'ajuster le stock.

librairiegaylussac@gmail.com

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.